

LES RAPACES SONT DEJA LA

Notre administration n'est pas encore morte que les prédateurs commencent à roder et pointent leur nez pour voir s'ils peuvent la dépouiller et participer au festin. Nous venons d'apprendre que la Poste se mettait en ordre de bataille pour fournir une aide à la télédéclaration pour tout contribuable en faisant la demande.

Le « facteur » viendra et pourra aider le particulier lors de la création de son adresse mail et de son accès à impôts .gouv .fr. Il présentera l'espace fiscal et expliquera l'environnement de la télédéclaration....(sic..). Cette aide pourra se terminer par une courte information sur le prélèvement à la source et une présentation des moyens de paiements via internet avant bien sûr le règlement de la prestation. Une durée de 45 min est prévue par les services postaux.

La Poste n'est pas seule sur ce créneau. Des start-up se précipitent également pour avoir leur part du gâteau moyennant là-aussi rétribution bien sûr...

Nous avons toujours été solidaires des difficultés des agents et des combats syndicaux de La Poste. Nous pouvons tous comprendre qu'ils essaient eux aussi de se sauver. Le problème est autre : la responsabilité des pouvoirs publics est pleinement engagée puisqu'ils réduisent l'action publique et créent les conditions d'une « compétition » dévastatrice et inacceptable.

LE SIP (et aussi les SIE) est un des services qui se trouvent dans l'oeil du cyclone. Il représente un des derniers viviers important en terme d'effectif. Il est donc soumis à une double peine. On lui enlève des moyens humains pour financer des suppressions d'emplois, et on lui enlève des missions pour faciliter ces mêmes suppressions.

Si les SIP vont bien se retrouver aux premières loges pour gérer le PAS et ses conséquences, ils risquent aussi à terme de pâtir grandement de cette réforme. Le PAS dans sa finalité est une réforme du recouvrement. Une fois lancé, c'est la quasi-totalité du recouvrement de l'IR qui quittera les SIP.

Et n'oublions pas que, pendant ce temps, des inspecteurs de l'IGF en sont à mesurer combien de temps prend la saisie d'une déclaration ou d'un paiement en espèce pour nous supprimer encore des emplois.....mais aussi des missions.

SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES réaffirme que toutes les missions doivent rester dans le giron de la DGFIP, car elles sont indispensables au bon fonctionnement de l'État.